



attac

# LE COURRIEL D'INFORMATION

n°82 – mardi 26 octobre 1999.

## VERS LE 27 NOVEMBRE !

### Dans ce numéro

- 1- Impressions de La Ciotat
- 2- La Taxe Tobin à l'Assemblée nationale
- 3- Histoire d'un amendement bâclé
- 4- L'éducation un nouveau marché ?
- 5- Appel à signatures (<http://www.etats-generaux.ras.eu.org/>)
- 6- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

### Impressions de La Ciotat

« En vous souhaitant bon vent » furent les derniers mots de Bernard Cassen clôturant ainsi les Assises de La Ciotat. Et du vent il y en avait ce dimanche, de la pluie aussi... et peut-être 2 000 personnes. Bon vent, car le vent souffle en direction du 27 novembre : « Soyons visibles ! Visibles partout ! Soyons imaginatifs ! » Nous avons trente jours, trente ! jour pour jour, afin de préparer les manifestations du 27 novembre, manifestations en collaboration avec les autres acteurs de la société civile, manifestations sur tout le territoire français qui prendront les formes les plus appropriées aux différents contextes des villes et des régions. Bon vent donc puisqu'il nous pousse et nous entraîne, bon vent donc puisqu'il risque de faire changer de cap le cours de l'Histoire.

Mais il n'y a pas eu que du vent et de la pluie... le soleil était de la partie samedi, au milieu d'un beau ciel bleu. La Ciotat, carte postale : nous avons pu échanger et rencontrer. Nous avons pu discuter, exprimer nos doutes et nos espoirs. Nous avons pu contredire. Nous avons pu comprendre. Les Assises de l'association ont été les rencontres de délégués et de membres du Conseil d'administration, ont été les rencontres de personnes, d'idées et d'actions. Quatre heures durant les membres de l'association ont pris la parole tour à tour pour donner corps au dialogue, exprimer quelques critiques sur l'organisation matérielle du vote, obtenir des explications sur les ratés d'une organisation jeune, mettre à jour ensemble des directions, donner vie à notre cadre commun, la plateforme de l'association, par les exemples des initiatives, par les suggestions d'actions à venir.

Le vote a eu lieu et le nouveau Conseil d'administration est en place, le nouveau Bureau aussi. Les nouveaux élus se sont présentés sous les applaudissements. Leur présence donne subitement plus de force à notre mouvement. Et de la force il nous en faut... 15h00, la Ciotat, chapiteau des Assises d'ATTAC : Yann Galut, représentant du Groupe local Assemblée nationale, explique ce qu'il s'est passé et comment « l'amendement Tobin » a été repoussé à 4h00 du matin dans la nuit de vendredi à samedi... Et de la force nous n'en manquons pas... Les ovations faites aux différents orateurs sont l'expression de notre détermination à agir et à comprendre le monde, de notre détermination à changer et à pousser la démocratie dans la mondialisation, de notre volonté de nous réapproprié ensemble l'avenir de notre monde.

Et c'est un monde ouvert et divers que nous voulons. C'est un monde que se partagent les deux sexes de l'humanité à égalité, un monde où le développement humain respecte l'environnement et les cultures, un monde où l'exclusion, conséquence de la dictature des marchés, est combattue réellement avec des moyens appropriés, avec des méthodes efficaces, avec une réelle volonté de mettre en place l'internationalisation des peuples et des cultures, la mutualisation des moyens dans le respect du progrès de la vie et des sociétés. C'est un monde planétaire que nous voulons, c'est à dire un monde attentif, un monde démocratique, un monde de choix et de diversités, de liberté.



attac

Il n'est donc pas étonnant que les plus longues, les plus profondes ovations, que les applaudissements les plus répétés, parfois debout, se soient dirigés vers Médecins Sans Frontières, prix Nobel de la Paix, venu apporter son soutien à ATTAC et dénoncer la logique financière des laboratoires pharmaceutiques plus enclins à faire attention à leurs actionnaires qu'aux morts, des dizaines de millions, qui chaque année pourraient être sauvés, vers Itamar Franco, Gouverneur de l'Etat de Minas Gerais, « l'homme qui dit non au FMI et refuse pour son Etat la dictature de la dette », vers Susan George, vice-présidente d'ATTAC aujourd'hui, « la femme qui dit non à l'OMC et refuse pour la planète la dictature du commerce dans tous les domaines de la vie humaine », vers la Confédération paysanne, « l'organisation qui dit non à l'industrie agroalimentaire et refuse pour la société la dictature du surplus et de l'agriculture déshumanisée », vers Bernard Cassen, président d'ATTAC, pour les propositions qu'il a su mettre en œuvre, pour les hommes et les femmes qui se retrouvent aujourd'hui dans ATTAC en France comme dans d'autres pays, pour les bénévoles partout dans le monde qui travaillent à promouvoir et à mettre en pratique nos idées et notre volonté commune, pour les permanents de l'association en France qui ont su organiser et faire.

Quelques impressions, mes impressions... en attendant les comptes-rendus officiels et le détail des prises de parole.

Laurent Jésover.  
[jesover@attac.org](mailto:jesover@attac.org)

Formidable, les débats donnent l'impression d'un mouvement qui mûrit sans perdre de son enthousiasme. Un seul bémol: le faible nombre de votants (2752 ai-je cru comprendre) qui est sans doute plus dû au cafouillage dans le routage des bulletins qu'à un désintérêt. Dommage. Cependant il y a gros à parier que si tout le monde avait voté, la composition du CA aurait été la même. Pour moi ces assises sont un acte de santé du mouvement, qui atteste de son efficacité grandissante.

Dominique Bouchery, Membre d'ATTAC 04

Le positif, c'est la rencontre : bonheur de côtoyer hommes et femmes bien différents mais animés de la même volonté de lutte, capables de s'écouter puis d'exprimer, fortement parfois, leur accord et leurs divergences, de dire ce qu'ils veulent et ne veulent pas, de rapporter leurs luttes, leurs enthousiasmes et leurs doutes...

Pas de langue de bois : un besoin de comprendre et d'agir.

Le négatif, c'est le manque de temps, les interventions nécessairement limitées et la frustration parfois ; pour certains - dont moi-même - le renoncement à prendre place dans la file d'attente devant le micro. Stressante la crainte de ne pas pouvoir exprimer clairement ce qu'on voudrait dire, parce que pressé par le temps. Et ici question : les "débat sur l'identité et l'avenir d'Attac..." n'en ont-ils pas été escamotés ? Car une succession de brèves interventions ne fait pas un débat, même si des réponses sont formulées par les intervenants "officiels". Et le dimanche matin, ce fut la course contre la montre... ou la tempête annoncée ! Pouvait-il en être autrement ?... je crois qu'il faut impérativement prévoir une autre forme de rencontres avec du temps pour proposer et débattre.

Pierre Badiou, Membre d'ATTAC 43

On part à la Ciotat assailli de doutes et de questionnements et l'on revient tout revigoré ! D'abord parce que nous sommes nombreux, différents et réunis autour de la même idée : redonner un sens à la direction du monde !

Si dans l'assemblée nous étions graves et attentifs et bien le « national » l'était tout autant que nous et très soucieux d'entendre toutes les difficultés que nous rencontrons dans nos comités (manque de moyens, d'informations, de formation, de coordination entre comités et aussi avec le national), très à l'écoute de nos questions (l'élection du CA qui a semblé à beaucoup d'entre nous folklorique et bâclée, le manque de concertation sur des décisions importantes entre le bureau et la base, peu d'informations sur les travaux du CS etc..) et j'ai eu le sentiment que nous avions de l'importance et que toutes nos propositions seront les bienvenues.

L'évènement du moment est évidemment les négociations de Seattle et l'accent a été mis sur l'importance de la journée de mobilisation du 27 novembre.

Vincent Espagne de l'Observatoire de la mondialisation s'est indigné de l'appel des 125 et aussi du caractère à la fois limité et flou du texte (la personnalité des signataires presque tous issus du milieu du spectacle pourrait enfermer l'appel à la seule défense de l'exception culturelle) et demande qu'au delà du moratoire une vaste et longue réflexion soit conduite sur la légitimité de l'OMC.



attac

Mais Susan George nous a confirmé que nous nous battons sur tous les fronts de l'OMC et qu'au "Chaos" proposé nous imposerons le "KO" !

Mes amis il va falloir être costauds le 27 novembre !

Je regrette cependant que la réflexion autour d'Internet ait été conduite pendant un moment fort des assises à savoir l'intervention "de la bête noire du FMI" Itamar FRANCO, gouverneur de l'état du Minas Gerais (Brésil) et qui oppose une politique courageuse et volontaire à celle proposée par le FMI et pour le plus grand bien de son peuple.

Volonté et courage politique... Cela ne vous fait pas rêver les copains et copines ? Parce que chez nous la TT et bien c'est pas gagné !

Dominique Rocabert, Membre d'ATTAC 47

### **La Taxe Tobin à l'Assemblée nationale**

A l'initiative du Comité ATTAC de l'Assemblée nationale, plus de 110 députés (dont 58 socialistes, 33 communistes, 6 verts, 8 MDC, 5 PRG et 1 UDF) avaient déposé un amendement commun pour instaurer la taxe Tobin lors de la discussion du projet de loi de finances 2000. L'année dernière, plusieurs députés avaient déjà défendu l'instauration de cette taxe Tobin. Cette année en raison du nombre de députés ayant cette revendication, il semble que le gouvernement avait suivi de près la préparation de la discussion et qu'il lui fallait trouver une alternative à la proposition faite par les députés. En effet, un contre amendement demandant au gouvernement une étude d'impact concernant l'instauration d'une telle taxe sur les mouvements de capitaux ainsi que le programme d'action du gouvernement français pour réguler le marché lors de la présidence de la France au second semestre de 2000 a été proposé par la Commission des Finances.

Le débat a été très animé... même s'il est intervenu à 4 heures du matin dans la nuit de vendredi à samedi. Yves Cochet, Julien Dray, Georges Sarre et Yann Galut sont intervenus pour défendre cet amendement qui n'a été condamné que par les groupe UDF et DL, le RPR indiquant lui qu'il fallait réguler le marché. Le gouvernement quant à lui prétendant qu'une telle taxe ne pouvait intervenir qu'au niveau européen. Le vote a donc donné 11 pour, 31 contre et 13 abstention. Il est à noter que si 7 députés RCV avec 2 députés communistes ont

voté pour, seuls les députés de la Gauche Socialiste ont été les seuls membres du groupe socialiste à aller au bout de leur logique en votant pour. 3 députés socialistes ont choisi l'abstention ainsi que 4 députés communistes, tout comme les 6 RPR présents...

Il est vrai que l'argument du gouvernement concernant l'obligation d'instaurer la Taxe Tobin au niveau européen ne peut être écarté d'un revers de main. Cependant, dans le cadre de la mobilisation mondiale pour la régulation des marchés et l'instauration de la taxe Tobin, imaginez le poids qu'aurait eu le vote du Parlement français, cela aurait pu faire boule de neige. Après le vote favorable du Parlement canadien et au moment où un membre du Congrès américain s'apprête à défendre une telle taxe dans la discussion du budget fédéral. Il faut bien qu'un pays montre l'exemple et lance la dynamique en Europe pour qu'un tel projet aboutisse.

Bien entendu, le combat continue. Etre membre du Comité ATTAC ne suffit pas toujours pour agir contre la spéculation financière. La récente création de comité ATTAC au Sénat comme au Parlement Européen nous donne des points d'appui pour continuer à mener cette bataille.

Yann Galut, Groupe local Assemblée nationale

### **Histoire d'un amendement bâclé**

Nous étions quelques-uns à assister dans la nuit de vendredi (22/10) à samedi (23/10) aux débats concernant l'amendement Tobin déposé par nos élus membres pour la plupart de l'intergroupe ATTAC à l'assemblée nationale. Certains n'ont pas eu le courage d'assister à ces interminables énoncés/discussions/votes d'amendements et c'est compréhensible. En tout cas quand il s'agit du public. Ca l'est beaucoup moins lorsqu'il s'agit des députés et notamment de ceux ayant déposé l'amendement.

La discussion sur l'amendement "Tobin" a débuté vers 2H30 du matin en présence de 35 députés environ et d'un DSK plutôt nerveux. Elle s'est achevée plus d'une heure plus tard sur un résultat trop prévisible compte tenu des circonstances. C'est avec amertume mais aussi colère que j'ai quitté avec mes compagnons d'infortune l'inconfortable tribune qui nous était réservée.

Ma colère est dirigée autant contre les députés absents lors du vote de l'amendement qu'ils avaient co-signés, que contre les députés présents l'ayant voté (11 sur 42 exprimés),



attac

qu'également contre M. Bernard Cassen dont se sont servis les opposants à l'amendement pour contredire ses partisans.

Je m'explique : le ministre délégué au budget (M. Sauter) ainsi que le rapporteur de la commission des finances (M. Migaud) se sont fait un plaisir de citer Bernard Cassen : "c'est au sein de l'Union Européenne que la taxe Tobin peut avoir le plus d'impact". Cet argument était destiné à adresser une fin de non-recevoir aux députés ayant jugé bon de tenter de faire voter la Taxe Tobin par le parlement français de façon inconditionnelle.

Ce ne sont pas les députés de l'opposition qui ont permis le rejet de l'amendement mais ceux du comité ATTAC :

- ceux dont l'absence (90 %), le soir de la discussion au parlement, est absolument injustifiable ;
- ceux qui ont rédigé cet amendement. La Chambre des Communes canadienne s'est bien gardée de voter la taxe Tobin, elle n'en a accepté que le principe et son application reste subordonnée à la signature des principales puissances financières.

En proposant un vote brut plutôt qu'un accord de principe, les députés ne pouvaient pas ne pas se douter de l'inévitable échec de leur démarche. Lors de notre entrevue avec G. Sarre, il ne nous a pas caché son pessimisme. De même, Chantal Robin-Rodrigo interrogée par le comité local de sa circonscription prévoyait le rejet de l'amendement.

Je précise mes trois remarques précédentes à ce propos :

- quand 110 députés veulent faire adopter un texte, ils ne viennent pas à 11 tenter de le faire passer. Il n'y a eu que 31 voix contre (42 exprimés et 13 restés à la Cafétéria). 21 députés supplémentaires auraient donc, en théorie, suffi. Les quelques 112 députés (j'ai pris le soin d'augmenter le nombre précédent du nombre de députés adhérents au comité Attac et n'ayant même pas co-signé l'amendement.), qui n'ont pas jugé nécessaire de se déplacer, peuvent-ils alors justifier leur participation à un intergroupe Attac ? Que signifie alors leur engagement ? Une procédure d'exclusion est-elle inadaptée à ce genre de comportements ? A tout le moins, une explication très précise auprès des membres d'ATTAC est indispensable.

- lorsque les députés de l'intergroupe Attac déposent un amendement demandant la mise en place de la taxe Tobin au niveau de la France seule, n'ont-ils pas l'impression de vouloir

démarrer face à un mur. Il n'avait effectivement aucune chance d'être voté car même les partisans de cette taxe Tobin ne croient pas (pour la plupart) à son application à l'échelle d'un seul pays. Ne pouvions-nous pas essayer d'obtenir une avancée du même type que celle obtenue par la chambre des Communes canadiennes. En songeant que la France présidera le conseil de l'Europe à partir du 1er juillet 2000, était-il crédible de se satisfaire de l'amendement 68 (cf. plus bas) proposé par la Commission des Finances et voté par la poignée de députés présents dans l'hémicycle (dont ceux du comité Attac pour la plupart, même si c'est probablement par dépit).

- Lorsque des opposants à la Taxe Tobin se servent des textes de James Tobin (le géniteur du concept) et des paroles de Bernard Cassen (le porte-parole des partisans à sa mise en place) pour renvoyer dans les cordes nos représentants à l'assemblée, ne pouvons-nous pas regretter de n'avoir pas participé plus activement à la rédaction de cet amendement ? Fort de nos réflexions et du recueil des différentes prises de position à ce propos, il n'aurait pas été difficile d'élaborer un texte crédible, applicable, dont l'accueil par les parlementaires aurait été favorable et le vote acquis.

Au lieu de cela, il nous est proposé d'entendre M. Gantier (DL) glapir que la taxe Tobin est une excellente idée, M. Jegou (UDF) ronchonner qu'il nous faut un accord international, M. Fuchs (PS), bon prince, accepter le principe de la taxe Tobin mais seulement si le premier maillon de son application est l'Union Européenne, puis rejoindre DSK en bas de l'hémicycle pour lui demander s'il a été bon.

Quelques phrases croustillantes nous ont été offertes malgré tout : M. Carrez (RPR) cherche à nous convaincre que la taxe Tobin peut remettre en cause la "stabilisation" des marchés financiers et qu'un taux de 0.05 % lui paraît élevé. Par contre, lui non plus, dans un grand élan de solidarité parlementaire, ne balaie pas l'idée, car la taxe Tobin exprimerait un retour des états dans la politique monétaire internationale.

Un autre événement ne nous aura pas été épargné : M. Strauss-Kahn ne semble, à nouveau, avoir fait le déplacement au Palais Bourbon que pour vérifier que ses troupes conservaient toute leur vigilance et nous avons pu voir à plusieurs reprises une petite cour se former autour de notre opposant le plus farouche. Il est impressionnant de constater que de l'intégralité de la loi de finances, seul



attac

l'amendement 327 rectifié semble mériter l'attention de notre Ministre des Finances.

Parmi les autres aspects désagréables de ces débats, il est important de citer la prestation du vice-président de l'Assemblée Nationale qui s'est permis le luxe de sortir de son rôle de meneur de débats pour se plier à celui de participant à ceux-ci.

De plus, il n'autorisa dans un premier temps qu'un seul signataire à défendre l'amendement pour finir par n'autoriser qu'une prise de parole par groupe parlementaire. Il est à noter, par ailleurs, la surprenante intervention de G. Sarre qui au lieu de présenter l'article 24 comme il lui était demandé, s'est pris à défendre la taxe Tobin avec ferveur avant d'être ramené à l'ordre par le président de séance qui lui a juste précisé que ce n'était pas le sujet. Du coup, lorsque G. Sarre a voulu utiliser son temps de parole en tant que représentant du groupe MDC pour défendre l'amendement, le même président de séance a considéré qu'une partie de ce temps de parole avait déjà été utilisé.

Mais alors, si tout le monde est d'accord sur l'idée de la mise en place d'une taxe sur les mouvements de capitaux, comment est-il possible d'assister à un pareil gâchis ?

J'insiste sur le terme de gâchis, car c'est la que nous, les militants anonymes des comités locaux nous intervenons. Nous dépensons des quantités d'énergie pour essayer de convaincre nos voisins que la fatalité est une erreur et que la lutte n'est pas si inégale. Comment pouvons-nous ensuite nous convaincre que cette énergie n'est pas gâchée ?

M. Cassen, les députés ne vous ont pas compris ou ne vous ont pas écouté.

Glen MILLOT, Membre d'ATTAC Paris 11

### **L'éducation un nouveau marché ?**

[...] Il faut donc s'attendre à ce que les services éducatifs soient abordés au cours du cycle. D'autant que plusieurs pays et notamment les Etats Unis ont déposé des contributions allant dans ce sens.

[...] L'objet de ce dossier est de tenter de mieux élucider ces différents enjeux pour que le plus grand nombre de personnes et d'organisations, et les syndicats de la FSU en tout premier lieu, soient mieux à même d'occuper un terrain où se joue d'une certaine façon l'avenir de l'enseignement public.

Louis Weber  
FSU, membre fondateur d'ATTAC  
[institut.fsu@wanadoo.fr](mailto:institut.fsu@wanadoo.fr)

Dossier « Cycle du Millénaire. L'éducation un nouveau marché ? » (20 pages) Pour plus d'informations, contacter l'Institut de recherche de la FSU ; 3-5 rue de Metz ; 75010 Paris – 01.44.79.90.41. Adresse électronique ci-dessus.

### **Appel à signatures**

Dans le dernier Courriel d'information nous avons publié cet appel à signatures en vous invitant à y ajouter votre nom. Le site Internet que nous référençons n'a pas fonctionné pour des raisons indépendantes totalement de notre volonté. Le problème est maintenant réglé. Nous vous invitons donc à vous rendre sur le site afin de signer l'appel si vous le souhaitez et/ou à vous inscrire aux listes de discussion et de diffusion. Avec toutes nos excuses pour l'information qui s'est avérée erronée et qui a été publiée dans le n°81. Cette fois tout fonctionne : nous l'avons testé...

APPEL

Merci de signer cet appel sur le site :  
<http://www.etats-generaux.ras.eu.org/>

L'internationale du capital triomphe. Celle des êtres humains aspire à naître.

Chaque jour davantage, le marché prend le contrôle de la vie. Il organise le travail, fixe les salaires, déplace les usines, décide de ce que l'on boit, respire, ou mange. Il rogne des progrès sociaux, élimine les différences, détruit des services publics, anéantit la démocratie et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Chaque jour davantage, s'accélère la globalisation sans qu'aucune institution démocratiquement désignée ne l'ait décidé. Le prochain cycle de négociation de l'Organisation Mondiale du Commerce risque de provoquer une nouvelle et vertigineuse accélération de ce processus.

Si son calendrier et son agenda sont maintenus, il ne restera bientôt presque rien de tout ce qu'ont permis de conquérir des siècles de luttes politiques et sociales.

Au nom de la liberté du commerce, on aura anéanti la Liberté. Et pourtant, l'internationalisation des économies, des cultures, des idées, des peuples, si elle était



attac

conduite dans le respect des souverainetés, de l'environnement et des conquêtes sociales et sous le contrôle d'instances démocratiques enrichirait considérablement l'humanité.

Les signataires de cet appel proposent à tous les peuples du monde de se rassembler pour réclamer et imposer à leurs Gouvernements respectifs les trois décisions suivantes:

1) Un audit général sur toutes les conséquences de la mondialisation et en particulier sur le respect par l'OMC de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et de toutes les conventions internationales.

2) La réunion d'Etats Généraux planétaires où seront démocratiquement confrontés les points de vue des citoyens, des travailleurs, des entreprises, des syndicats, des associations, des ONG, des élus, et de tous ceux dont la vie est, d'une façon ou d'une autre, concernée par la libéralisation des échanges.

3) Un moratoire, réclamé déjà par des milliers d'organisation à travers le monde, sur toute nouvelle libéralisation des échanges et en particulier un report du lancement du prochain cycle de négociations de l'OMC, en attendant que l'audit soit achevé et que les Etats Généraux se soient tenus.

### **Vous avez rendez-vous avec ATTAC**

D'ici au prochain numéro du courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/fra/cale>>

- Mardi : BRUXELLES – IVRY – MIGENNES – RENNES
- Mercredi : BRUXELLES – ILE DE LA REUNION
- Jeudi : RUEIL MALMAISON – ANGOULEME – ST BRIEUC
- Vendredi : ANGERS – SAINT GILLES